MUNICIPALITÉ DE
SAINT-DIDACE

Rapport du Maire sur le rapport financier 2025

Situation financière au 31 décembre 2025

	2025	*2026*
	Réel	**Budget**
REVENUS		
Revenus de taxes	2 012 919	2 030 200
Paiement tenant lieu de taxes	3 892	3 900
Transferts	508 951	473 070
Services rendus	57 175	46 500
Imposition de droits, amendes et pénalités	164 242	101 787
Autres recettes de source locale	51 405	5 500
Affectation aux activités de fonctionnment		5 889
Affectation aux activités d'investissement		
Transferts (investissement)	53 306	
Total des revenus	**2 851 890**	**2 666 846**
DÉPENSES		
Administration générale	516 151	530 851
Sécurité publique	356 561	342 695
Transport	1 385 553	838 413
Hygiène du milieu	233 956	219 465
Santé et bien-être	19 144	19 090
Aménagement et urbanisme	97 306	116 137
Loisirs et culture	307 703	194 935
Frais de financement	188 421	171 154
Total des dépenses	**3 104 795**	**2 432 740**
Revenus d'investissement	(53 306)	
Conciliations à des fins fiscales		
Amortissement	653 016	
Excédent de fonctionnement affecté	(92 303)	
Remboursement de la dette à long terme	(42 300)	
Financement à long terme des activités fonc.		
Réserves financières et fonds réservés		(288 991)
Autres éléments de conciliation		65 598
Activités d'investissement		457 500
Résultat net des affectations	**518 413**	**234 107**
RÉSULTAT	**212 202**	**0**

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000$, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000$ exercice financier 2025

nom	montant (taxes incluses)	objet
Boisvert et Chartrand, S.E.N.C.R.L.	**37 085 $**	
	37 085 $	Audit états financiers
EBI Environnement Inc.	**58 934 $**	
	58 934 $	Matières résiduelles
Excavation Allard inc.	**465 703 $**	
	442 207 $	Contrat d'entretien d'hiver des chemins muncipaux
	23 495 $	Location de machineries - travaux de voirie
Construction et Pavage Généreux Inc.	**215 781 $**	
	28 037 $	Réfection de la route 349 #3 et #4, Golf #2
	46 322 $	2ième rang Californie
	28 905 $	rue Principale
	88 730 $	URGENCE 2024 - rang St-Louis
	23 788 $	Gravier et Sable
Entreprise Bourget	**39 466 $**	
	39 466 $	Abat poussière sur tous les chemins
Sel Frigon inc.	**29 884 $**	
	29 884 $	Abrasifs

Rémunération du Conseil:

	maire	**conseillers**
rémunération annuelle	16 045.66 $	27 374.01 $
allocation de dépenses annuelle	7 722.82 $	11 886.70 $
rémunération de base annuelle (MRC)	7 860.16 $	
allocation de dépenses annuelle (MRC)	3 930.08 $	

Faits saillants du rapport financier 2025

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Saint-Didace pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

L'exercice financier 2025 s'est conclu par un surplus de fonctionnement de **212 202 $**. Ce résultat reflète la saine gestion des finances municipales et les efforts constants déployés afin d'assurer une utilisation responsable des fonds publics.

Au 31 décembre 2025, la Municipalité disposait d'un surplus libre accumulé d'environ **700 000 $**. Cette réserve financière nous permet d'assurer l'entretien de nos infrastructures, de faire face aux imprévus et de soutenir la réalisation de projets structurants pour notre communauté, tout en maintenant une situation financière stable.

Parmi les réalisations marquantes de l'année 2025, soulignons l'amélioration des infrastructures d'accueil à la *Maison de la rivière Maskinongé* et au *Parc du Barrage*. Dans le cadre d'un projet piloté par la MRC de D'Autray, de nouveaux espaces de stationnement ont été aménagés afin de répondre à l'augmentation de l'achalandage observée à ces deux sites. Des améliorations additionnelles sont d'ailleurs prévues en 2026, notamment l'installation d'une borne interactive à la Maison de la rivière Maskinongé ainsi que l'ajout d'équipements au Parc du Barrage, dont une station de réparation pour vélos.

La fréquentation de la Maison de la rivière Maskinongé et de son Espace nautique poursuit sa croissance, confirmant l'importance de nos installations récréotouristiques pour le développement local.

Le conseil municipal poursuit également ses démarches afin d'obtenir des aides financières pour plusieurs projets prioritaires, notamment :

- la construction d'une nouvelle caserne pour la Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon;
- la construction d’un garage municipal;
- des travaux liés au réseau d'aqueduc;
- des projets d'amélioration des chemins du secteur Californie;
- des interventions prévues sur la route 349;
- la bonification des services de l'Espace nautique;
- le développement d'activités parascolaires;
- l'organisation d'événements hivernaux et automnaux au Parc Claude Archambault.

Le conseil municipal maintient le cap sur les orientations annoncées dans le budget et le programme triennal d'immobilisations et poursuivra ses efforts afin d'offrir des services et des infrastructures de qualité à l'ensemble de la population.

Je remercie les membres du conseil municipal ainsi que l'ensemble du personnel pour leur engagement envers le développement de notre communauté.

Yves Germain

Maire de Saint-Didace